



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E20511

VALABLE JUSQU'AU 18/01/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2001B00517

Siret : 437 727 779 00013

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2108254

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C11860F1247000/001 468355/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C11860F1247000/001 468355/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : ARTISANALE DE COUVERTURE

2 AVENUE DU PRIEURÉ
77700 SERRIS

Téléphone : 01 60 42 00 00

Portable :

Site Internet :

E-mail : cbomy@accouverture.com

Responsabilité légale :

MELLOT CHRISTOPHE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax : 01 60 42 04 21

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/01/2021
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	19/01/2021
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	19/01/2021
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	19/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	19/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	19/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/01/2021
o Isolation des combles perdus	19/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.